Compte rendu du CA BWBC le mercredi 25/04/2018 à 20h30

au Business Center de l'Axisparc

Présents: Eric Davaux, Francine Breekpot, Emmanuel Bonami, Pierre Vander Vorst, Frédérick Vandenbemden, Didier Vanleeuw et Jean-Luc Haubruge.
Excusés: Jean-Pol Sohy, Philippe Jans, Raymond Bricart.

1. **Présidence -Secrétaire :**
 - Approbation du rapport de la réunion du CA du 27/3/2018 : reçu tardivement donc reporté au prochain CA
 - Le PV du 19/2 doit encore être communiqué et approuvé
 - Suivi décisions prises lors du CA FVWB du 18/4/2018
 - Arbitrage (cfr ci-dessous, St& Regl et CPA)
 - Préparation AG du 9/5/2018
 - Documents à mettre en ligne. Pierre contacte Frédéric S afin de tout publier sous une même rubrique
 - Nombre de voix par Club. Document modifié et vérifié en séance
 - Présentation de synthèse. Finalisation lors du prochain CA, le 7/5/2018
2. **Compétitions :**
 - Week-end de championnat 2018-2019. Une proposition sera faite par la CPC en essayant que la phase classique se termine avant Pâques
 - Soirée formation le mardi 8 mai 2018 à 19h00 au siège de la FVWB. Didier et Jean-Luc s'y rendront.
3. **Technique et Jeunes:**
 - Situation clubs pour jeunes. Eagles et Perwez ne sont pas en ordre, l'amende sera appliquée.
 - Composition staff technique pour 2018-2019. Probable arrêt de Marie M. Pierre prend contact, et la commission technique proposera une solution. Ensuite, appel à candidature si nécessaire.
 - Demande BW Nivelles en pupilles filles. Le match sera d'office joué. Si les joueuses ne sont pas affiliées : match amical + forfait. Information donnée à Nivelles en fin de séance.
 - Suivi des organisations de fin de saison. C'est en ordre.
 - Ballons pour les qualifications. C'est en ordre
4. **Statuts et règlements :**
 - Suivi de la Commission d'Examen pour l'AG du 9/5. Eric finalise le document de synthèse et on publie au plus vite.
 - Suivi texte concernant la médiation provinciale avant réclamation. Pas d'anvancée sur ce dossier
 - Précisions des détails d'organisation pour le championnat cadets avec Namur. Information donnée en séance.
 - Suivi des décisions au niveau technique et jeunes : forfait, clubs, … Le suivi a été fait par la CPJ, information donnée en séance.
 - Suivi de la parution des articles pour mettre à jour les compositions des ASBL du Brabant Wallon et de Bruxelles, Pierre transmettra les compositions à F. Schmitt afin de les publier.

- En ce qui concerne l'arbitrage :
 - En Nationales 2 Messieurs, un 1er et un 2nd arbitres sont désignés par la Cellule arbitrage, le 2nd arbitre devant arbitrer la rencontre réserves ;
 - En Nationales 2 Dames, un 1er arbitre est désigné par la Cellule arbitrage et un 2nd arbitre est désigné par la CPA de l'entité à laquelle appartient le club visité, le 2nd arbitre devant arbitrer la rencontre réserves ;
 - En Nationales 3 Messieurs et Dames :
 - pour la rencontre principale, un 1er arbitre est désigné par la Cellule arbitrage et un 2nd arbitre est désigné par la CPA de l'entité à laquelle appartient le club visité ;
 - aucun arbitre n'est désigné pour la rencontre réserves dont l'arbitrage doit être pris en charge par le club visité, l'arbitre de la rencontre principale devant clôturer la feuille d'arbitrage en y mentionnant toute remarque nécessaire ;
 - La caisse de compensation est tenue par :
 - la FVWB pour le 1er arbitre et le 2nd arbitre en Nationale 2 Messieurs, le 1er arbitre en Nationale 3 Messieurs, Nationales 2 et 3 Dames ;
 - l'entité à laquelle appartient le club visité pour le 2nd arbitres en Nationales 2 et 3 Dames et en Nationales 3 Messieurs et ce, en fonction de l'indemnité déterminée par l'entité ;
 - L'indemnité pour un tournoi est de 75€ pour une journée (durée supérieure à 4h, soit 1h avant le début de la première rencontre jusqu'à 1h après le début de la dernière rencontre) et 50€ pour une ½ journée (durée inférieure à 4h, soit 1h avant le début de la première rencontre jusqu'à 1h après le début de la dernière rencontre), sauf pour tout arbitre ayant choisi de rester au tarif « bénévole » pour qui le montant est inchangé.

 En ce qui concerne ce point, il sera soumis à l'AG du 9/5. Proposition rédigée et approuvée en séance

5. Arbitrage :

- Règle de l'écran. La nouvelle règle ne sera plus d'application en FVWB, et donc plus en BwBC. Il en sera de même pour les tournois de qualification aux finales francophones (1//5 et 5-6/5)
- Second arbitre en N2 et N3. Point abordé dans la rubrique Statuts et Règlements.

6. FVWB par membre du CA:

- Néant

7. Trésorerie :

- Néant

8. Divers :

- Tour de table.

9. Prochaine réunion:

Le lundi 7 mai 2018 au Business Center de l'Axisparc à 20h00

Rapport rédigé par Pierre Vander Vorst